

Directives de la direction des concours

Les prescriptions de concours des CSS jeunesse, édition 2025 s'appliquent.

La direction des concours publie en outre les directives suivantes :

1 Déroulement de la compétition

- 1.1 Les heures de passage et les places de concours sont indiquées sur le site internet www.smvju-gend.ch.
- 1.2 Annonce des sociétés
Il n'y a pas de poste d'annonce centralisé pour le concours.
Les sociétés se tiennent prêtes dans la zone de préparation impartie, 15 minutes avant le début de la compétition. La société est accueillie par le chef de place / la direction de concours et est accompagnée sur la place de compétition.
- 1.3 Musique
Tenir prêt en cas d'urgence : un support sonore de remplacement dûment étiqueté en format mp3 (USB). L'étiquette doit comporter : l'heure de passage, le nom de la société, la discipline et la catégorie. Il n'est pas nécessaire de déposer le support sonore de remplacement.
- 1.4 Il n'y a pas d'essai de musique.
- 1.5 Seuls les fonctionnaires, les gymnastes, l'entourage de ceux-ci et les bannerets peuvent pénétrer sur l'aire de compétition. Au maximum quatre personnes par société, en plus du ou de la gymnaste, peuvent se tenir sur l'aire de compétition pendant la production.
- 1.6 Le moniteur doit signer la fiche de notes dans les 20 minutes suivant la fin de la compétition (sauf les finales) au poste d'évaluation correspondant. Aucune information n'est communiquée sur les notes.
- 1.7 Finale de la catégorie U17
 - L'ordre de passage des finales sera annoncé par le speaker.
 - La réunion est obligatoire pour tous les moniteurs des finalistes.
Le bureau de la direction des concours se trouve au sous-sol, dans le Rietwies.

Samedi :
Séance d'information pour la finale M17 AB, 14h10
Séance d'information pour la finale M17 SO / GYMHG, 15h15

Dimanche :
Séance d'information pour la finale M17 BAS / SA / GYMOH (sans 18x24), 13h20

 - Les sociétés se réunissent dans la zone de préparation impartie 10 minutes avant l'entrée pour les finales.
 - **Les sociétés en retard ne sont pas admises à la finale.**
 - Gymnastique aux agrès : Echauffement en bloc selon les instructions du chef de place.
Samedi : 14h35-14h55 AB (Rietwies)
Samedi : 15h40-16h00 SO (Markthalle)
Dimanche : 13h55-14h15 BAS + SA (Rietwies)
 - Gymnastique : Les échauffements et les essais ne sont pas autorisés sur le praticable.

2 Installations et engins

- 2.1 L'organisateur prépare les installations de concours conformément aux prescriptions de concours des CSS jeunesse.

3 Cérémonies protocolaires

- 3.1 Les cérémonies protocolaires se déroulent au terme des concours, chaque jour de compétition pour toutes les disciplines.
- 3.2 Sur la base des inscriptions le titre de champion suisse sera décerné aux disciplines suivantes :
- | | |
|-------------------|---------------------------|
| Gym aux agrès U17 | AB, BAS, BF, CE, SA, SO |
| Gym aux agrès U13 | SO, BAS, CE |
| Gymnastique U17 | GYB, GYHG, petite surface |
| Gymnastique U13 | GYB, GYHG |
- 3.3 40% des sociétés reçoivent une distinction pendant la cérémonie protocolaire.
- 3.4 Aucun prix ni aucune distinction n'est remis avant la cérémonie protocolaire. Aucun envoi ultérieur ne sera effectué.
- 3.5 Les classements ne seront pas remis lors de la manifestation. Ils seront publiés sur le site internet peu après de la cérémonie protocolaire.

Aarau, le 21.10.2025